

Faculté de philosophie et lettres



Mineure en études hispaniques

Objectifs

Le programme de la mineure en "Etudes hispaniques" a pour objectif d'offrir une initiation à la fois théorique et pratique aux bases linguistiques, littéraires et culturelles de l'espagnol.

L'accent sera surtout mis sur l'apprentissage actif de la langue, mais le programme comporte aussi une introduction à l'histoire de la littérature et à la culture espagnoles. En termes d'acquisition de compétences, la mineure vise prioritairement à développer une maîtrise réceptive et active, à l'oral comme à l'écrit, de l'espagnol.

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale) ainsi que de langues et littératures françaises et romanes qui auront suivi cette mineure pourront, moyennant certains prérequis complémentaires, prolonger l'étude de la langue et de la culture hispaniques dans le cadre des options du master. En outre, dans le cadre de l'agrégation, les romanistes pourront suivre, complémentirement à la formation didactique dans leur discipline de base, des cours de didactique de la langue et de la littérature espagnoles qui leur ouvriront les portes de l'enseignement de l'espagnol.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse aux étudiants intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle de l'espagnol. Il est cependant raisonnable d'estimer qu'a priori, en raison des affinités facultaires, il intéressera surtout les étudiants inscrits dans les baccalauréats en histoire, en histoire de l'art et archéologie, en langues et littératures anciennes et en langues et littératures modernes.

Pour l'accès à la mineure en études hispaniques, les cours FLTR1740 Espagnol I et ROM1741 Espagnol II seront exigés. L'étudiant qui n'aura pas suivi ces deux cours devra réussir un test qui donnera la preuve de sa bonne connaissance de l'espagnol.

Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'admission au master en langues et littératures françaises et romanes peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Access_master_ROM.pdf

Structure détaillée

Prérequis : FLTR1740 Espagnol I et ROM1741 Espagnol II

A suivre nécessairement la première année de la mineure (6 crédits)

<u>HISP1000</u>	Lectorat[15h] (2 crédits)	N.
<u>ESPA1800</u>	Espagnol - compréhension de textes [60h] (4 crédits)	Paula Lorente

A répartir, sur deux ans, en fonction des cours disponibles

<u>ARKE1445</u>	Arts et civilisations : moyen âge[30h] (5 crédits) ☒	N.
<i>ou</i>		
<u>ARKE1448</u>	Arts et civilisations : époque contemporaine[30h] (5 crédits) ⊕	Philippe Bragard Alexander Streitberger
<u>ROM1535</u>	Le monde hispanique : culture et civilisation II[15h] (2 crédits) ⊕	Geneviève Fabry
<u>ROM1534</u>	Le monde hispanique : culture et civilisation I[15h] (2 crédits) ☒	Geneviève Fabry
<u>ROM1537</u>	Histoire de la littérature hispano-américaine[30h+15h] (5 crédits) ⊕	Geneviève Fabry
<u>ROM1537A</u>	Histoire de la littérature hispano-américaine[30h] (3 crédits) ⊕	N.
<u>ROM1531</u>	Histoire de la littérature espagnole[30h+15h] (5 crédits) ☒	Geneviève Fabry
<u>ROM1531A</u>	Histoire de la littérature espagnole[30h] (3 crédits) ☒	N.

L'étudiant suivra les cours de littérature hispano-américaine et de littérature espagnole avec les exercices, la 1ère année de la mineure et sans les exercices, la 2ème année de la mineure.

<u>ROM1743</u>	Espagnol III[30h+15h] (4 crédits)	Geneviève Fabry Robert Verdonk
----------------	-----------------------------------	--------------------------------

ROM1533 Approches synchroniques de l'espagnol[15h] (3 crédits)

Robert Verdonk

Informations pratiques

Responsable académique : G. Fabry

Personnes de contact : N. Coisman et Cl. Detrixhe, secrétaires administratives du département d'études romanes, Collège Erasme, bureau b 341, courriel : romanes@rom.ucl.ac.be, tél. : 010/474920

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Pour l'accès à la mineure en études hispaniques, les cours FLTR1740 Espagnol I et ROM1741 Espagnol II seront exigés. L'étudiant qui n'aura pas suivi ces deux cours devra réussir un test (écrit et oral) qui donnera la preuve d'une connaissance équivalente de l'espagnol.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours**1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure**1. Informations sur les pré-requis, ...**

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : suivre les indications concernant la répartition des cours par année.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles**1. Informations sur le service-cours**

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens**1. Inscription aux examens**

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.